

# Hyloris et Orion concluent un partenariat pour le lancement de l'Acide Tranexamique Prêt À l'Emploi (RTU) sur les principaux marchés européens

Un accord exclusif de licence et de fourniture accorde à Orion les droits de commercialiser
 l'Acide Tranexamique Prêt À l'Emploi (RTU) sur les principaux marchés européens

Liège, Belgique – 28 octobre 2025 – 7h00 CET -- Information réglementée - Information privilégiée - Hyloris Pharmaceuticals SA (Euronext Brussels: HYL), une société biopharmaceutique spécialisée dont l'objectif est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits en réinventant les médicaments existants, annonce aujourd'hui voir conclu un accord exclusif de licence et de fourniture avec Orion Corporation (« Orion »). L'accord accorde à Orion les droits d'enregistrer, de commercialiser et de distribuer l'Acide Tranexamique Intraveineux en Solution Pré-mélangée, Prêt À l'Emploi (TXA RTU) sur les principaux marchés européens, notamment en Espagne, Allemagne, France, Pologne, pays nordiques, Autriche et pays baltes, Hyloris agissant en tant que fournisseur exclusif du produit fini. Hyloris sera éligible à recevoir des paiements d'étapes liés à la signature du contrat, au lancement du produit et à l'atteinte de seuils cumulatifs de ventes, ainsi qu'un revenu récurrent issu de la fourniture du produit.

L'acide tranexamique pour injection est actuellement approuvé pour prévenir et traiter les hémorragies dans divers contextes cliniques. La forme du TXA RTU développée par Hyloris améliore la facilité d'utilisation en éliminant la nécessité d'une dilution préalable à l'administration, offrant ainsi une solution pratique et gain de temps susceptible de rationaliser le traitement et d'améliorer les résultats pour les patients. Dans les territoires européens définis, la demande pour des thérapies hospitalières sûres, efficaces et prêtes à l'emploi demeure forte, en particulier dans les environnements chirurgicaux et traumatologiques, où la rapidité et la fiabilité sont essentielles.

« Ce partenariat avec Orion représente une étape stratégique importante pour Hyloris, » ont déclaré Stijn Van Rompay et Thomas Jacobsen, Co-CEO de Hyloris. « En combinant les capacités de développement de Hyloris avec l'expertise réglementaire reconnue et la présence commerciale établie d'Orion, nous sommes idéalement positionnés pour accélérer l'accès des patients à TXA RTU en Europe. Cette collaboration reflète notre engagement commun à proposer des médicaments innovants et prêts à l'emploi grâce à des partenariats de confiance qui créent une valeur durable pour les patients, les professionnels de santé et les actionnaires. »

## À propos de Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris Pharmaceuticals SA est une société biopharmaceutique spécialisée dans l'innovation, la réinvention et l'optimisation de médicaments existants afin de répondre à des besoins médicaux importants et d'apporter des améliorations concrètes aux patients, aux professionnels de santé et aux organismes payeurs.

La stratégie de développement de la société repose principalement sur l'exploitation de voies réglementaires existantes, telles que la voie 505(b)(2) de la FDA aux États-Unis ou d'autres cadres similaires dans d'autres régions, permettant de s'appuyer sur des données déjà établies sur la sécurité



Communiqué de presse Information réglementée - Information privilégiée



et l'efficacité de la molécule. Ces voies réglementaires permettent de réduire la charge clinique, de raccourcir considérablement les délais de développement, et de diminuer les coûts et les risques.

Hyloris dispose d'un large portefeuille de 26 produits en développement, dont 23 médicaments à valeur ajoutée (reformulés et/ou repositionnés). Deux produits sont actuellement en phase initiale de commercialisation en partenariat avec des acteurs commerciaux : Sotalol IV, pour le traitement de la fibrillation auriculaire, et Maxigesic® IV, un traitement non opioïde de la douleur postopératoire. En dehors de ce cœur d'activité, la société compte également deux produits génériques à haute barrière déjà approuvés aux États-Unis, ainsi qu'un troisième en développement.

Hyloris est basée à Liège (Belgique) et est cotée sur Euronext Brussels (XBRU:HYL). Pour plus d'informations, visitez le site <a href="https://www.hyloris.com">www.hyloris.com</a> et suivez-nous sur <a href="https://www.hyloris.com">LinkedIn.</a>

# À propos d'Orion Corporation

Orion est une entreprise pharmaceutique nordique à rayonnement mondial — un bâtisseur de bien-être depuis plus de cent ans. Nous développons, fabriquons et commercialisons des médicaments à usage humain et vétérinaire, ainsi que des ingrédients pharmaceutiques actifs. Orion dispose d'un vaste portefeuille de médicaments propriétaires et génériques, ainsi que de produits de santé grand public. Les principales aires thérapeutiques de nos activités de R&D pharmaceutique sont l'oncologie et la douleur. Les produits propriétaires développés par Orion sont utilisés notamment pour le traitement du cancer, des maladies neurologiques et des affections respiratoires. En 2024, le chiffre d'affaires net d'Orion s'élevait à 1 542 millions d'euros, et l'entreprise employait environ 3 700 professionnels dans le monde, tous dévoués à la promotion du bien-être. Les actions A et B d'Orion sont cotées sur le Nasdaq Helsinki.

Pour plus d'informations, veuillez consulter <u>www.orionpharma.com</u>

### Pour plus d'informations, contactez Hyloris :

Stijn Van Rompay, co-CEO stijn.vanrompay@hyloris.com

Thomas Jacobsen, co-ceo <a href="mailto:thomas.jacobsen@hyloris.com">thomas.jacobsen@hyloris.com</a>
32 (0)4 346 02 07



Communiqué de presse Information réglementée - Information privilégiée



# Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent les risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

Ce communiqué de presse contient des informations concernant un produit en développement et n'est pas destiné à des fins promotionnelles. Le produit mentionné est soumis à l'approbation règlementaire et n'est actuellement pas disponible à la vente. Veuillez consulter des professionnels de santé pour les décisions relatives aux soins de santé.

